

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE
Service Commun de la Documentation

Rapport d'activité 2003-2004

Carine El Bekri-Dinoird
Directrice.

Novembre 2004

Membres du Conseil de la Documentation

(au 1/12/2004)

Président

M. Gérard Mary
Président de l'U.R.C.A.

Vice-présidente du C.E.V.U.

Mme Michèle SEVERS

Personnalités extérieures

M. Thierry DELCOURT
Directeur de la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne.

Mme Delphine QUEREUX-SBAI
Directrice de la Bibliothèque Municipale de Reims

M. Jacques MARTIN
Directeur du CRDP

Mme Clotilde ZUR-NEDDEN
Directrice du Service Commun de la documentation de l'UTT

Etudiants :

M. Mamadou Garanke BAH

Mlle Nadjette KHEMAL

M. Clément RICHARD

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs

Mme Annie CAZABAT
U.F.R. Médecine

M. Daniel COURTOIS
U.F.R. Sciences Exactes et Naturelles

M. Jean-Louis HAQUETTE
U.F.R. Lettres et Sciences Humaines

M. Marc LEROY
U.F.R. Droit et Science Politique

M. Thierry LETELLIER
U.F.R. STAPS

M. Jean-Marc NUZILLARD
U.F.R. Sciences Exactes et Naturelles

**Représentants du personnel scientifique et assimilés
des bibliothèques**

M. Nicolas CHENEY
Service Informatique Documentaire

Mme Odile DUBOIS
Section Sciences

Mlle Agnès FALLER
Section Santé

Mme Véronique FOHANNO
Section Sciences

Mme Lucile PELLERIN DE LA VERGNE
Directrice adjointe du SCD

Représentants des personnels A.T.O.S.

Mme Marie-Hélène GUILMIN
Service Informatique Documentaire

M. Michel MARECAT
Bibliothèque du Campus Croix-Rouge

Mme Dominique MASSON
Bibliothèque du Campus Croix-Rouge

Mme Isabelle MATHIEU
Bibliothèque du Campus Croix-Rouge

Mme Adeline PERRIN
Bibliothèque du Campus Croix-Rouge

A titre consultatif, les représentants de l'administration

Mme Carine EL BEKRI-DINOIRD
Directrice du S.C.D.U. de Reims

M. Dominique DERUETTE
Agent Comptable de l'U.R.C.A.

M. Patrick PRIEUR
Secrétaire Général de l'URCA

A titre consultatif, les responsables des sections documentaires

Mme Christiane CHAUVET
Bibliothèque du Campus Croix-Rouge

Mme Agnès TISSERAND
Responsable SUDOC-PS

A titre consultatif, les interlocuteurs élus par les Conseils d'U.F.R.

Mme Nicole AMADOU
I.F.T.S.

M. Eric BOSSERELLE
U.F.R. Sciences Economiques et Gestion

M. Alain DELAHAIGUE
U.F.R. Sciences Exactes et Naturelles

M. Gérard DUFOUR
U.F.R. Lettres et Sciences Humaines

Mme Agnès GUESNON
IUT de REIMS

M. François-Xavier MAQUART
U.F.R. Médecine

Mme Elisabeth ODON
IUT de TROYES

M. Jean-Marc SVOBODA
U.F.R. Odontologie

M. Serge ZIMMERMANN
U.F.R. S.T.A.P.S.

Université de Reims Champagne-Ardenne
Service commun de la Documentation

Rapport d'activité 2003-2004

Au cours de cette année universitaire, le Service Commun de Documentation a centré son action autour de trois volets principaux qui sont la continuation de grands chantiers : Implémentation du Système d'Information Documentaire, Préparation du déménagement vers la Bibliothèque Robert de Sorbon et Négociation contractuelle dans le cadre du Contrat Quadriennal Etat / Université.

Le présent rapport est comme toujours une photographie de l'activité de la bibliothèque durant l'année universitaire 2003/2004, résultant du travail des différentes équipes des sections du Service Commun de la Documentation. Cette année, nous présenterons des chiffres montrant les évolutions des quatre années du précédent contrat quadriennal. Il a été rédigé en collaboration étroite avec l'ensemble des conservateurs, ingénieur et bibliothécaires de la Bibliothèque et nous tenons ici à remercier l'ensemble des personnels de la bibliothèque qui sont toujours attachés à rendre le meilleur service possible aux usagers.

SOMMAIRE :

Introduction

A) La Bibliothèque en chiffres

- 1) La fréquentation et la communication des documents
- 2) Les collections
- 3) Les locaux et les postes de travail informatique

B) Les services au public

- 1) La formation des usagers
- 2) L'atelier déficients visuels
- 3) Le multimédia

C) Les réseaux documentaires

- 1) Le SUDOC
- 2) Le SUDOC-PS

D) La Bibliothèque numérique

- 1) La documentation électronique
- 2) Le catalogue collectif de l'URCA
- 3) Le système d'information

E) Des infrastructures en évolution :

- 1) La Construction de la Bibliothèque du Campus Croix-Rouge .
- 2) La Rénovation de la Bibliothèque du campus Moulin de la Housse
- 3) Les Travaux en section Santé

F) Le Personnel

- 1) Les effectifs et les ressources humaines
- 2) La formation et les concours
- 3) Les activités professionnelles hors de l'établissement

G) Les projets de l'établissement pour 2004 :

Présentation du Contrat quadriennal et fiche des résultats financiers.

Annexes :

Budget 2003

Statistiques de consultation des périodiques électroniques

Compte financier 2003

A- La Bibliothèque en chiffres.

Les services rendus par la Bibliothèque de l'Université de Reims Champagne Ardenne se lisent notamment par ces principaux indicateurs. Ils fournissent à tous ceux qui s'intéressent à ses activités un ensemble d'informations pertinentes, leur permettant d'analyser l'évolution du Service Commun de la Documentation. Ces chiffres sont également fournis chaque année à la Sous-Direction des Bibliothèques qui réalise pour l'ensemble des établissements de l'Enseignement Supérieur un récapitulatif national et un classement des Universités. Cela nous permet de réfléchir pertinemment à nos activités et de réorienter éventuellement les politiques mises en place.

1) La fréquentation et la communication des documents :

Inscriptions des lecteurs :

Année	Inscrits à la B.U.
2003-2004	14 696
2002-2003	18 297
2001-2002	19 233
2000-2001	20 943 (chiffre peu fiable)

Nous ne pouvons malheureusement que constater, malgré des erreurs de comptage des inscrits liés à une mauvaise programmation de notre logiciel de gestion de bibliothèques, une baisse régulière du nombre d'inscrits à la Bibliothèque Universitaire. Les effectifs étudiants de l'URCA suivent une courbe identique, c'est en partie la raison de cette baisse. Les difficultés d'accueil des publics, notamment dans la Bibliothèque du campus Croix-Rouge expliquent également la désaffection étudiante. Il est donc nécessaire plus que jamais, d'organiser visites, formations à la méthodologie documentaire afin de permettre à nos usagers potentiels de trouver et retrouver le chemin de la Bibliothèque. Notons qu'au niveau national, le nombre d'inscrits reste plutôt stable. En Ile de France, le nombre de lecteurs est en diminution de près de 12%.

Inscription des étudiants et enseignants chercheurs de l'URCA :

Année	Droit et Sc. Economiques	Lettres et Sc. Humaines	Santé	Sciences et techniques
2003-2004	4098	2989	2356	3214
2002-2003	4717	4654	3175	3800
2001-2002	4575	4189	2525	5426
2000-2001	5086	5490	2915	5708

Fréquentation :

	Droit Sc. Economiques.	Lettres et Sc. Humaines	Santé	Sciences et techniques.	TOTAL
2003-2004	149 928	149 928	243 491	141 201	684 548
2002-2003	148 771	148 771	229 578	155 146	682 266
2001-2002	155 605	155 605	203 440	159 551	674 201
2000-2001	172 536	172 536	234 937	159 797	739 806

La fréquentation de l'année comme l'année passée marque une légère reprise de fréquentation, bien que le nombre d'inscrits étudiants et enseignants-chercheurs soit en diminution. Ce constat est rassurant et nuance la brutalité des

chiffres précédents. Ceux qui viennent à la Bibliothèque y viennent plus.

Les prêts à domicile :

2000-2001 : 273 289

2001-2002 : 242 060

2002-2003 : 259 356

2003-2004 : 231 425

Années	Droit et Sc Eco	Lettres Sc Hum	Santé	Sciences et Tech
2000-2001	92 062	85 991	52 181	43 055
2001-2002	84 142	57 017	49 149	51 752
2002-2003	87 805	52 963	55 340	63 248
2003-2004	88 501	53 152	43 220	46 552

Soit 15,75 documents prêtés par lecteur inscrit (étudiants et non étudiants) à Reims. Le taux moyen de prêt est donc en augmentation. (Le chiffre absolu est en baisse à cause de l'impossibilité pour cette année comme pour l'année dernière de comptabiliser les prêts effectués par les lecteurs troyens). Notons que partout sauf en section Lettres et Sciences Humaines le nombre de prêts est en hausse. Ceci inverse la tendance. Le taux moyen de documents prêtés par lecteur inscrit est de 14,38 au niveau national. Ce chiffre situe Reims au 4^{ème} rang parmi les « grandes pluridisciplinaires » en 2002.

Le Prêt entre Bibliothèques :

Ce service permet aux lecteurs de la bibliothèque d'obtenir des documents possédés par des bibliothèques françaises ou étrangères et réciproquement. Les chiffres concernant ce service sont toujours examinés avec soin. Ils permettent d'évaluer notre capacité à être une bibliothèque ressource pour les autres bibliothèques du réseau et à juger de la pertinence de notre service d'acquisition pour nos propres lecteurs, de vérifier aussi la capacité à répondre le plus rapidement possible aux demandes.

Activité "Demandeur" :

Année 2003 :

	Droit Sc Eco	Lettres et Sc Hum	Santé	Sciences	Total
Demandes expédiées	1029	846	4135	1503	7480
Demandes satisfaites	861	696	3734	1251	6114

Rappel des totaux des années précédentes :

2002 : expédiées : 8 144, satisfaites : 7 246

2001 : expédiées : 8 535, satisfaites : 7 812

2000 : expédiées : 11 335, satisfaites : 10499

Activité “Prêteur” :

Année 2003 :

	Droit Sc Eco	Lettres et Sc Hum	Santé	Sciences	Total
Demandes expédiées	589	1491	3332	2055	7467
Demandes satisfaites	455	1189	2797	1790	6231

Rappel des années précédentes :

2002 : expédiées : 8 628, satisfaites : 7 357

2001 : expédiées : 9 062, satisfaites : 7 742

2000 : expédiées : 11 693, satisfaites : 10 138

L'activité du service de prêt-entre-bibliothèques poursuit le déclin amorcé depuis 2000. Cette tendance est nationale et s'accélère avec le développement des ressources électroniques en texte intégral. Remarquons également comme chaque année, que nos demandes et nos prêts s'équilibrent globalement.

2) Les Collections :

a) Les livres :

Acquisitions en 2003 (en nombre de volumes) :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
Français	3940	2894	2310	4443	1004	14 591
Etrangers	18	702	90	136		946
Total	3958	3596	2400	4619	1004	15 537

Tableau récapitulatif :

2000	15 966
2001	13 915
2002	11 561
2003	15 537

Acquisitions en 2003 (en nombre de titres) :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
Français	2103	2501	787	2337	1004	8 732
Etrangers	15	700	80	136		931
Total	2118	3201	867	2473	1004	9663

Tableau récapitulatif :

2000	13 903
2001	10 559
2002	7 602
2003	9 663

La dernière enquête nationale (édition 2002), nous place en 10^{ème} position parmi les universités « grandes pluridisciplinaires » avec 0,60 livres achetés par étudiant ou 0,55 par lecteur inscrit ; nous sommes juste dans la moyenne. Des universités comme Nantes, en 1^{ère} position, Angers, Clermont-Ferrand, Metz achètent plus d'un livre par étudiant.

Notons que, malgré une légère reprise en 2003 (un changement dans le paiement anticipé des périodiques a permis de stopper cette baisse continue), il faut néanmoins s'attendre dans les années à venir et dès 2004 à une baisse inexorable du nombre de documents acquis. La mise en place dès 2004 de la réglementation concernant le droit de prêt en bibliothèques ainsi que la diminution des budgets d'acquisitions documentaires aussi bien contractuels que normés ne peut faire espérer une amélioration. Une meilleure politique mutualisée et coordonnée des ressources documentaires de l'Université pourrait apporter des solutions afin de permettre aux étudiants et aux enseignants chercheurs de bénéficier d'une documentation de qualité.

b) Les périodiques :

Nombre d'abonnements en cours en 2002 :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
Français	364	373	95	104	54	990
Etrangers	75	169	177	93		514
Total	439	542	272	197	54	1504
Suppressions	29	0	2	29	1	61
Nouveautés	0	0	3	0		3

L'évolution sur les quatre dernières années montre également une diminution même si nous tentons de maintenir autant que faire se peut une offre comparable. Les désabonnements auxquels nous devons nous résoudre sont largement compensés par l'explosion de l'offre documentaire en matière électronique.

2000	1740
2001	1571
2002	1573
2003	1504

c) Les documents audiovisuels :

Nombre de titres acquis en 2003 :

Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Troyes	Total
	693				

d) Totaux :

	Droit Sc. Eco.	Lettres et Sc. Hum	Santé	Sciences et tech.	Total
Volumes	71741	141 060	50 021	87 002	349 824
Dont vol. récents*	33401	55228	9 721	17 683	116 033
Titres de périodiques morts et vivants	1084	962	848	1 271	4 165
Documents audiovisuels		4514	494	162	5 170

*Moins de 10 ans pour les sections littéraires et juridiques, moins de 5 ans pour les sections scientifiques.

Rappelons que nous figurons toujours parmi les bibliothèques qui parviennent à maintenir une politique de dépenses majoritairement orientée vers la documentation. En 2002, nous nous situons en 5^{ème} position (nous étions en 4^{ème} en 2001) avec 66,3 % des dépenses consacrées à la documentation. La moyenne nationale se situe à 57,3 %. Notons également, comme nous l'indique le compte financier 2003, que la Bibliothèque Universitaire participe pour 68,5 % aux dépenses documentaires de l'Université. Des budgets conséquents sont alloués à la documentation dans les composantes. C'est une bonne chose, il est regrettable cependant que cette documentation soit peu visible, peu valorisée dans l'ensemble de l'Université. Le projet de catalogue collectif démarré en 1997 a beaucoup de mal à aboutir. Le travail est très long, les UFR n'ont pas de personnel qualifié pour mettre en place ce projet, qui repose donc presque uniquement, à l'exception des départements de français, d'anglais, d'odontologie et de l'ut de Troyes, sur le personnel et les moyens de la Bibliothèque Universitaire.

e) Dépenses d'acquisitions 2003 :

	Droit Sc Eco	Lettres et Sc Hum	Santé	Sciences	Troyes*
Livres Français	78286	82541	71762	130423	
Livres étrangers	1173	21569	11660	17103	
Sous Total Livres	79459	104110	83422	147526	19785
Périodiques français	86210	30620	13006	26168	10450
Périodiques étrangers	25342	46745	201580	171132	
Sous Total périodiques	111552	77365	214586	197300	
Microformes		8640			
Documents audiovisuels		24059			
Documents électroniques	31241	44245	15250	53014	5185
Total Acquisitions	222252	258414	313258	397840	35420
Dépenses de conservation	17111	7908	5 861	4686	1500

Notons que le Service informatique documentaire a disposé en 2003 d'un budget de 109339 € en dépenses de documentation électronique.

f) La conservation des collections :

L'amélioration de la conservation des collections imprimées a été à la fois un projet de formation des personnels et d'achats de nouveaux matériels. Chaque année un budget est alloué aux dépenses de conservation préventive par le traitement de collections envoyées chez des relieurs privés. Il s'agit notamment de reliure mécanisée pour des collections de périodiques en suite. Des achats de

films plastiques sont également effectués sur ces budgets pour la couverture des monographies. Un stage a été organisé cette année pour les personnels de magasinage afin de mettre à jour leurs connaissances et de leur permettre de réaliser sur place les petites réparations. Ce stage a été organisé par l'atelier de reliure de la bibliothèque municipale de Reims. Les trois sections sont maintenant équipées de matériels performants. Le budget consacré à cette opération s'élève à : 13167, 84 € qui s'ajoute au budget de reliure proprement dit d'un montant total de 37 066 €

g) Locaux et postes de travail informatiques

	Droit Sc Eco	Lettres et Sc Hum	Santé	Sciences	Troyes	Total
Places assises	252	190	303	438	206	1389
Postes Informatiques	13	9	20	9	19	70
Postes SIGB Pro.	17	15	16	16	10	74
Total postes info.	30	24	36	25	29	144

Les Salles Multimédias :

La section Sciences offre des postes de consultation publique avec accès à Internet et l'accès à la consultation de cédéroms. Elle héberge deux salles gérées par l'UFR.

Les sites Croix-Rouge et Santé proposent l'accès à internet et au courriel dans deux salles multimédias qui proposent également la consultation de cédéroms d'autoformation.

Les postes publics d'accès à l'Internet, gérés par le SCD, sont tous reliés au système d'impressions payantes et permet à l'utilisateur d'imprimer ses résultats de recherches sur nos bases documentaires.

Les utilisations principales de ces salles sont la recherche d'information (bibliographique et texte intégral) en lien avec les cursus, le butinage personnel et le courrier électronique. Ces postes publics sont aussi souvent pour les usagers un moyen de formation à l'utilisation d'internet. Ces salles sont gérées par 3 emplois jeunes qui quitteront l'établissement en juin 2005.

B- Les services au public

1) La formation des usagers.

(Agnès Tisserand)

Les étudiants de première année

Pour la quatrième rentrée consécutive, les sections droit, lettres et sciences ont accueilli des groupes d'étudiants de première année dans le cadre des modules de méthodologie du travail universitaire ; les séquences de formation durent de une à deux heures, et comprennent une visite de la bibliothèque, une présentation du catalogue informatisé et de certaines bases de données.

Le bilan chiffré de la rentrée 2003 est le suivant :

Filières	Nombre d'étudiants accueillis
A.E.S.	213
Droit	313
Sciences économiques	150
Allemand	16
Espagnol	41
Histoire	80
Lettres classiques	10
Psychologie	263
STAPS	360
Sciences de la vie	258
MIAS	98
STPI	15
Sciences de la matière	65

Le nombre total d'étudiants formés est donc de 1882 (2088 à la rentrée 2002) ; il se répartit ainsi entre les sections :

- section droit et sciences économiques : 676,
- section lettres et sciences humaines : 410,
- section sciences et STAPS : 596.

Les UFR répondent de façon différente à l'offre du S.C.D. En Sciences et en STAPS, la visite de la bibliothèque est intégrée dans le programme de pré-rentrée. En économie tous les étudiants de première année viennent avec un enseignant, en droit le Doyen a rendu obligatoire la formation à la B.U. En section droit, l'expérience des étudiants-tuteurs assurant des permanences dans les locaux de la B.U. est très positive. En lettres, comme il apparaît dans le tableau, certains départements n'envoient pas leurs étudiants ; de plus, on note parfois une différence considérable entre le nombre d'étudiants prévus et le nombre d'étudiants se présentant effectivement à la bibliothèque...

Les autres usagers

Pour les étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} cycles et pour les enseignants-chercheurs, le S.C.D. propose des formations personnalisées, dans des domaines disciplinaires précis.

En 2003-2004, une seule formation à la recherche documentaire a fait l'objet d'un véritable enseignement (12 heures), avec une évaluation (en licence d'histoire).

La section santé a reçu une cinquantaine d'étudiants en deuxième et troisième cycles de Pharmacie, en dix séances d'une durée d'une heure et demie.

La section sciences a reçu 159 étudiants de deuxième et troisième cycles, ce qui représente 17 heures de formation.

Les sections assurent aussi l'accueil des allocataires-moniteurs dans le cadre de la formation gérée par le CIES Sorbonne.

Les étudiants « Erasmus » sont accueillis également pour une formation de 2 heures lors de leur semaine d'accueil à l'URCA.

2) L'Atelier déficients visuels

(Nicolas Cheney)

Le service continue son activité de numérisation de documents papier sous format électronique pour permettre aux mal-voyants et non-voyants d'avoir accès à la documentation universitaire. Grâce à l'obtention d'un demi-poste de personnel titulaire (personnel administratif de catégorie C) début 2004, l'atelier a pu surmonter le départ de l'emploi-jeune qui le faisait fonctionner jusqu'alors. L'atelier gagne ainsi en stabilité et peut mieux s'inscrire dans le long terme.

En terme d'utilisateurs, le service reste stable avec un peu plus d'une dizaine d'utilisateurs, ce qui est loin d'être négligeable étant donné le créneau très pointu qu'est l'aide aux personnes déficientes visuelles. Sur la période allant de septembre 2003 à septembre 2004, environ 3200 pages ont été numérisées. Au total sur la période de référence, ce sont 115 documents qui ont été expédiés, dont 17 envois au format texte, 91 envois au format Word et 7 catalogues. Les envois se sont faits majoritairement sur CD (53), par courrier électronique (42) et par disquette (20).

Les partenariats avec l'INJA et Braillenet se poursuivent dans de très bonnes conditions. Les projets à l'avenir sont premièrement de poursuivre l'action de numérisation à destination des étudiants non-et malvoyants, car ce service est unique en France dans une bibliothèque universitaire, et deuxièmement de développer un service de consultation sur place pour répondre aux besoins des étudiants handicapés de l'Université de Reims.

En terme de prise en compte du handicap visuel sur place, il est envisagé d'installer sur le site Croix-Rouge un poste de consultation informatique pour les non-voyants ainsi qu'une machine à lire permettant aux non-voyants d'accéder aux ouvrages papier de la bibliothèque. Par ailleurs, il semble souhaitable d'équiper les différents sites (Croix-Rouge, Moulin de la Housse et Santé) d'agrandisseurs pour mal-voyants pour leur permettre de consulter avec un plus grand confort visuel les ouvrages de la bibliothèque mais aussi de prendre des notes dans de bonnes conditions. Ces projets sont en cours d'étude, notamment au niveau financier.

3)Le multimédia

(Adeline Perrin)

Le Service Commun de la Documentation a mis en place dès 1993 une politique documentaire orientée vers les supports audiovisuels. Après la vidéothèque, c'est l'espace « Sons » qui ouvrira en novembre 2004. Cette politique rencontre les besoins spécifiques de l'UFR Lettres et Sciences Humaines qui développe quelques enseignements en cinéma et surtout une filière Musique. Cette année, dans le cadre du LMD, de nombreuses Unités transversales viennent renforcer la demande documentaire en la matière. Ces collections accessibles à l'ensemble des étudiants de l'URCA sont également une ressource indispensable pour développer la vocation culturelle de la Bibliothèque de l'Université.

Depuis 2001, le Service Commun de la Documentation de l'Université de Reims acquiert des disques compacts. A ce jour, 1600 disques ont été acquis, soit 400 disques en moyenne par an. A terme, la collection devrait atteindre 5000 disques compacts pour la nouvelle bibliothèque du site Croix Rouge.

Une politique documentaire a été établie en octobre 2003. Ce fonds de disques doit répondre aux besoins des étudiants et professeurs du Département Musicologie, mais il a aussi pour vocation de desservir l'ensemble du public du Service Commun de la Documentation. Dans cette optique, les collections doivent couvrir un domaine large et représentatif des courants musicaux dans le but d'enrichir la culture générale des étudiants.

La répartition des masses dans le fonds final sera la suivante :

Classes	Pourcentage des acquisitions	Soit en nombre de disques
Classique (classe 3)	40%	2000
Jazz (classe 1)	20%	1000
Rock (classe 2, à l'exclusion de 2.5 + classe 4)	15%	750
Musique de cinéma (classe 6)	5%	250
Chanson (classe 8)	10%	500
Musique du monde (classe 9)	10%	500
	100%	5000

Pour l'année 2003/2004, les acquisitions ont été les suivantes :

Classes	Nb de documents reçus
Classe 1 : Musique d'influences afro-américaines	124
Classe 2 : Rock et variétés internationales apparentées	80
Classe 3 : Musique classique (Musique savante occidentale)	291
Classe 8 : Chanson francophone / Classe d'usage national et local	56
Classe 9 : Musique du monde	105
Total	656*

*L'année budgétaire 2004 n'étant pas terminée des disques sont actuellement en commande.

Concernant le catalogage, un retard s'est cumulé durant ces 3 dernières années du fait qu'une seule personne s'en chargeait et que cette activité ne représentait pas 100 % de son temps de travail. D'autre part, le traitement de ce type de support est assez long et nous n'avons pas à ce jour de système de récupération de notices. Nous devrions acquérir en 2005 un outil qui devrait nous permettre de récupérer les notices du catalogue de la Bibliothèque nationale de France. Le 08/11/04, 500 disques traités et équipés seront mis à disposition du public.

C- Les réseaux documentaires

(Agnès Tisserand)

1) Le Sudoc à la Bibliothèque Universitaire

Depuis septembre 2001, le SCD de Reims travaille dans le réseau de catalogage du Sudoc, qui regroupait à la fin de 2003 131 établissements d'enseignement supérieur, soit 948 bibliothèques cataloguant tous leurs documents. Au 1^{er} septembre 2004, le catalogue collectif national ainsi réalisé contenait plus de 6 millions de notices bibliographiques, dont 5 521 951 localisées dans au moins une bibliothèque du réseau, et 1 119 385 notices d'autorité.

A la fin de septembre 2004, le nombre de notices bibliographiques est pour le SCD de Reims de 202 990, dont 185 083 monographies, 5 944 périodiques (imprimés et électroniques), et 3745 documents audiovisuels.

La répartition entre les sections est la suivante : pour la Section Droit-Lettres, 133 485 notices de monographies et 2 599 notices de périodiques ; pour la section Sciences, 31 058 et 1 900 ; pour la section Santé, 23 851 et 1 570.

Le travail de catalogage est mesuré par le service d'informations statistiques du Sudoc, Webstats, qui comptabilise les opérations effectuées sur les notices. Entre septembre 2003 et août 2004, il y a eu plus de 23 000 mises à jour de notices bibliographiques, et plus de 24 000 mises à jour de notices d'exemplaires (à une notice bibliographique, on rattache une notice d'exemplaire qui "localise" le document). Les chiffres de cette "exemplarisation" ont particulièrement augmenté pour la section Sciences, qui a entrepris de cataloguer un fonds qui ne figurait pas encore dans le catalogue informatisé.

En septembre 2004 une nouvelle bibliothèque de l'Université a rejoint le Sudoc (et le catalogue collectif de l'URCA) : le centre de documentation de l'IUT de Troyes.

La participation à ce réseau documentaire a un coût : en 2003, le SCD a payé à l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur une facture d'environ 6.000 euros.

2) Le Sudoc en Champagne-Ardenne

Le Service Commun de la Documentation héberge le Centre Régional du Sudoc-PS, le catalogue collectif des publications en série intégré dans le Sudoc, auquel participent en Champagne-Ardenne les SCD de l'URCA et de l'UTT, mais aussi des bibliothèques de collectivités territoriales, des centres de documentation d'IUFM, d'écoles de commerce, des CDDP, des établissements spécialisés (institut de la marionnette, centre des arts du cirque,...), au total 80 bibliothèques. En 2004 la Bibliothèque Municipale de Romilly-sur-Seine a rejoint le réseau.

Le Centre Régional entretient le répertoire des bibliothèques et met à jour leur catalogue de périodiques (6.000 localisations environ, hors bibliothèques universitaires), en modifiant les états de collection (travail sur les données d'exemplaire). A l'occasion il faut créer des notices bibliographiques pour des revues qui ne figurent pas encore dans le Sudoc (publications régionales en majorité).

D)- La Bibliothèque numérique :

1) La documentation numérique

Située à la charnière de deux phases de contractualisation, l'année 2003-2004 est également, sur le marché éditorial, une année de transition vers de nouveaux modèles économiques. Forte des acquis de la précédente période contractuelle qui a permis de doter le SCD des ressources électroniques les plus plébiscitées parmi la communauté universitaire et les chercheurs, la politique de développement des collections numériques risque de connaître un fléchissement dans les années à venir si les apports financiers des tutelles et les efforts de mutualisation des financements ne viennent pas la soutenir.

Bilan du contrat 2000-2003 et de la dernière année du contrat :

Le développement d'une offre électronique large et diversifiée constituait un axe incontournable de la politique d'acquisition documentaire du précédent contrat quadriennal 2000-2003, la période contractuelle coïncidant avec le plein essor de la publication en ligne dans toutes les disciplines académiques. L'effort financier des tutelles ministérielles d'une part, les initiatives de mutualisation des achats dans le cadre de groupements de commandes et de consortia d'autre part, ont permis de pourvoir une université pluridisciplinaire et de taille moyenne comme celle de Reims de collections électroniques coûteuses et prestigieuses, attendues par la communauté des chercheurs. Les ressources fondamentales pour les secteurs Sciences Techniques et Santé ayant été acquises en priorité, l'effort du SCD a ensuite porté sur l'élargissement de l'offre électronique aux autres secteurs disciplinaires : Lettres Sciences Humaines, Sciences juridiques et Sciences économiques, en privilégiant les collections en texte intégral et en veillant à proposer une documentation en langue française accessible aux étudiants de 1^{er} et 2^{ème} cycles. La mise à disposition de bases de données bibliographiques, factuelles et davantage encore l'accès aux catalogues complets de périodiques en ligne rencontrent un succès que la progression des statistiques de consultation ne dément pas.

Principales données statistiques :

Le tableau ci-dessous illustre à titre d'exemple les consultations d'une sélection de bases de données spécialisées en Lettres Sciences humaines et STAPS :

produit	Résumés		Notices		Nb de recherches	
	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04	2002/03	2003/04
FRANCIS	16421	5072	20357	30666	2573	4046
MLA*	Sans objet	Sans objet	9900	6261	1025	879
PsycInfo**	7508	6212	13714	52520	3955	7230
SPORTDISCUS	113	428	311	726	335	723

* la relative désaffection dont souffre la base bibliographique s'explique éventuellement par l'attrait du texte intégral disponible à partir d'un produit tel que PCI Full Text qui a vu le nombre de sessions passer de 100 à 693 entre 2002 et 2003, et le nombre de requêtes passer de 280 à 1446.

** la diminution du nombre d'accès au résumé peut être également expliquée par l'accès au texte intégral de l'article grâce à la souscription à la base de texte intégral PsycArticles.

Les chiffres les plus spectaculaires proviennent des rapports statistiques du bouquet de titres Science Direct de l'éditeur Elsevier. L'Université de Reims totalisait 50 244 connexions à la plateforme en 2002, 90 047 en 2003. Au premier semestre 2004 (du 1er janvier au 30 juin 2004), le nombre d'accès total à Reims est de 84 523. Cette progression des accès aux titres de l'éditeur néerlandais s'inscrit dans une tendance que l'on observe à l'échelle nationale, voire internationale. D'après les statistiques du consortium Couperin, entre 2002 et 2003 le nombre de connexions à Science Direct dans les Universités et EPST français a augmenté de 214%.

Ces chiffres doivent toutefois être relativisés et rapportés à la masse de titres contenus dans le bouquet Science Direct (près de 1800 publications).

A titre de comparaison, un bouquet de revues très spécialisées, comme c'est le cas pour ACS (American Chemical Society), totalise sur une offre de 30 titres seulement 21 435 téléchargements d'articles pour l'année 2003, 15 921 téléchargements pour le 1^{er} semestre 2004. Des titres « phares » comme le *JACS* (*Journal of the American Chemical Society*) totalisent 1291 téléchargements sur six mois, *Journal of Organic Chemistry* 1068, *Organic Letters* 956.

Pour ce qui concerne le catalogue *Link* de Springer, l'éditeur ayant modifié son mode de comptage en cours d'année, les statistiques font apparaître un léger tassement qui s'explique par la prise en compte du nombre de téléchargements d'articles et non plus du simple accès au titre de la revue. En 2002, le catalogue des 468 titres de Springer totalisait 3937 accès ; en 2003, il totalise 3570 téléchargements d'articles. Le rapport titre par titre indique cependant que seuls une dizaine de titres obtiennent les scores les plus importants (plus de 50 téléchargements) parmi lesquels les publications en Pharmacologie, Biologie : *Plant Cell Reports*, *Planta*, *Applied Microbiology & Biotechnology*, *Cellular & Molecular Life Science* et les publications spécialisées en physique appliquée : *Applied Physics A : Materials Science & Processing* ; *Applied Physics B : Lasers & Optics* et *Heat & Mass Transfer*.

L'interprétation des statistiques conduit à mettre en question le bien-fondé des accès à l'intégralité de certains catalogues de périodiques. Cette mise en question devient d'autant plus légitime face aux tarifs démesurés pratiqués par les éditeurs, notamment Elsevier.

L'étendue de l'offre électronique qui s'est étoffée au cours des trois dernières années crée par ailleurs des demandes et des attentes que le SCD n'est désormais plus en mesure de satisfaire à lui seul.

Objectifs du contrat 2004-2007 et principaux obstacles :

Répondant à une demande réelle de la part des usagers (essentiellement enseignants chercheurs), la consolidation et l'enrichissement de l'offre existante figurent parmi les objectifs « forts » du contrat quadriennal actuel (2004-2007) avec le souci de la mutualisation des financements. L'un des mécanismes de la mutualisation financière consiste dans la coopération avec le CHU et l'extension des accès de nos ressources documentaires au réseau interne du centre hospitalier.

Développement des collections : renouvellement de l'existant et réajustement

La dernière année du précédent contrat a permis d'anticiper sur les projets du contrat suivant et d'engager certaines dépenses d'acquisition. L'année 2004, première année du nouveau contrat quadriennal, n'a quant à elle pas permis de procéder aux investissements à la hauteur des projets échafaudés.

Les quelques nouvelles acquisitions pour 2004 ont été payées sur la fin de l'exercice 2003 avec les reliquats du dernier contrat. Les collections en texte intégral ont été privilégiées ; il s'agit de choix « sûrs » venant renforcer les collections existantes : six titres des éditions Nature Publishing Group d'importance reconnue dans le domaine biomédical (*Cell Death Differentiation*, *Gene Therapy*, *Bone Marrow Transplantation*, *Laboratory Investigation*, *Leukemia* et *Oncogene and Oncogene Review*) et d'un ensemble de 27 titres spécialisés en Physique de l'*American Institute of Physics* (AIP) et *American Physical Society* (APS), ce dernier abonnement ayant été souscrit par la section Sciences.

Le principal objectif de la politique documentaire en matière de ressources électroniques consiste en 2004 à assurer le renouvellement des abonnements existants et à limiter le nombre des désabonnements auxquels il faudra tout de même procéder çà et là.

Les dépenses en matière d'acquisitions électroniques se sont élevées en 2003 à 139 243 EUR TTC. Une dotation en baisse par rapport aux années précédentes (134 335 EUR) et au regard des attentes formulées dans le nouveau contrat nous oblige à procéder en 2004 à certains réajustements. Même s'il est possible de stabiliser les postes de dépenses, le maintien d'un budget constant d'une année sur l'autre ne permettra plus de reconduire dans son intégralité l'offre souscrite actuellement en raison de l'augmentation annuelle des coûts d'abonnement d'une part et de la mutation des modèles économiques de certains éditeurs d'autre part. La suppression progressive des abonnements papier ayant déjà permis de supporter le financement du surcoût électronique de nombreux bouquets, nous ne disposons plus de cette marge de manœuvre-là pour financer l'électronique, et ce d'autant moins que le maintien d'abonnements papier (ou plutôt d'un certain chiffre d'affaire imprimé) est une condition *sine qua non* de l'accès à l'électronique auprès de certains éditeurs.

A ces dépenses s'ajoutent les dépenses effectuées sur les CR des Sections elles-mêmes :

Tableau des dépenses en documentation électronique en 2003 par centre de responsabilité

	Montant HT	Montant TTC	Nb de ressources
BDD Lettres	24 384.67	29 164.06	7 BDD
BDD Droit	18 862.5	22 559.55	9 BDD
BDD Santé	12 707	15 197.57	1 BDD
BDD Sciences	34 963.71	41 816.59	3 BDD
BDD INFDC	24 113.88	28 844.12	4 BDD
Revue INFDC	92 311.46	110 404.5	3 bouquets
Revue Sciences	17 000	20 332	Bouquet ACS

Dépenses totales des sections en bases de données :

90 917.88 EUR HT, soit 108 737.78 EUR TTC

Dépenses totales du SCD en bases de données :

115 031.76 EUR HT, soit 137 577.98 EUR TTC

Une autre contrainte de taille est le poids grandissant que prend Elsevier et plus particulièrement le catalogue Science Direct dans les dépenses d'acquisition et ce, au détriment de la diversité éditoriale et de l'élargissement de l'offre. Les dépenses liées au renouvellement de Science Direct (surcoût électronique uniquement) s'élèvent à 81 503.04 EUR HT et représentent 70% du budget d'acquisition de la documentation électronique.

Au cours de l'année 2003-2004 nous avons cherché à évaluer davantage l'utilisation qui était faite des ressources électroniques. Les contraintes budgétaires et le passage d'Europresse sur un nouveau modèle économique, nous ont par exemple incités à ajuster plus précisément aux besoins des lecteurs l'offre de quotidiens et de mensuels de presse générale et économique que nous avons souscrite auprès de cet éditeur, statistiques de consultations à l'appui. De même, initialement acquise pour les 1ers et 2^{ème} cycles d'Anglais et de Lettres, la base anglo-saxonne de références bibliographiques et de texte intégral LRC (*Literature Resource Center*) n'a pas su trouver son public. Boudée par les lecteurs à qui elle était destinée et présentant un moindre intérêt pour les cycles supérieurs, il a été décidé de ne pas la reconduire en 2005. Sont également résiliés les abonnements à la base de données CAB Abstracts (Agronomie, Sciences vétérinaires, Parasitologie) ainsi que les six titres *Nature*, par ailleurs disponibles sur la portail « BiblioVie » (cf infra).

Mécanismes de mutualisation :

Deuxième axe de la politique d'acquisition mentionnée dans le nouveau contrat, la recherche de mutualisation des ressources financières pour l'accès à la documentation électronique s'est renforcée et accélérée, même si elle n'a pas encore produit tous les résultats espérés.

Déjà bien réelle et efficace dans le paysage des bibliothèques universitaires et avec l'appui des tutelles ministérielles de ces établissements, une importante politique de mutualisation se poursuit dans le cadre du consortium Couperin et d'autres groupements de commandes, comme ceux portés par l'Abes (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur). Les adhésions aux deux groupements de commandes déjà constitués par l'Abes pour l'accès à la base de données bibliographiques et de texte intégral (*Periodical Index Full Text*) d'une part, et à la base de référence en chimie CAS (*Chemical Abstracts*) d'autre part, ont été renouvelées respectivement le 21 juin 2004 pour trois ans et le 01 janvier 2004 pour trois ans. Un nouveau groupement de commande s'est constitué cette année pour l'accès aux bases juridiques Juris-classeur et Lextenso ; l'adhésion a été signée le 01 janvier 2004 pour deux ans. Des subventions de la Sous-direction des bibliothèques et de la documentation permettent à tous les établissements souscripteurs de bénéficier de tarifs réduits. Par ailleurs, dans le cadre de ces contrats de deux ou trois ans, les éditeurs s'engagent à ne pas augmenter les tarifs de renouvellement, ce qui nous permet de budgéter les dépenses sur les deux ou trois années à venir.

La politique de mutualisation se poursuit également dans le cadre du consortium Couperin avec à la clé des avantages certains pour une Université pluridisciplinaire et moyenne qui, sans cet effort de la communauté, ne pourrait pas prétendre à l'offre documentaire actuelle, mais avec également des limites qui se font particulièrement ressentir cette année.

Le principe du consortium est de négocier des ressources de manière à desservir équitablement la communauté des chercheurs et l'ensemble des étudiants, quels que soient leur lieu d'exercice, leur lieu d'études. Partant de ce principe, tous les produits documentaires ne font pas l'objet de négociations, ou s'ils sont négociés, n'aboutissent pas à un accord d'abonnement financièrement satisfaisant, faute d'intéresser un nombre suffisant de grandes écoles et universités. De ce fait, l'appartenance à un consortium, si elle permet à notre Université d'accéder aux ressources spécialisées indispensables pour la recherche, ne laisse que peu de marge de manœuvre au bibliothécaire dont le métier consiste à sélectionner l'offre éditoriale et à élaborer une politique documentaire propre aux besoins du public desservi. Cette désappropriation de la compétence documentaire non pas tant par le consortium que par les grands groupes éditoriaux se fait ressentir de manière plus douloureuse cette année à l'occasion de l'épreuve de force avec Elsevier.

A côté de ces mécanismes de mutualisation avec les partenaires « naturels » du SCD, d'autres procédures ont été mises en place cette année au sein de l'URCA. Alerté sur les difficultés que rencontre le service à maintenir une couverture documentaire de qualité dans les principales spécialités de recherche de l'URCA sans léser la pédagogie, le Conseil scientifique du 10 mai 2004 a décidé de prélever 2% de la dotation globale du service Recherche pour les affecter à la documentation. Ce prélèvement représente un montant de 20 000 EUR.

Par ailleurs, les contacts avec le Centre hospitalier se poursuivent dans le but de mutualiser les ressources financières et documentaires, afin de proposer des accès partagés aux produits existants et d'enrichir ces collections par des acquisitions importantes dans le domaine des sciences biomédicales.

Perspectives 2004-2005 :

Les perspectives d'acquisitions nouvelles pour l'année 2004-2005 sont singulièrement compromises, en raison de l'incertitude qui demeure sur l'issue de la négociation du nouveau contrat avec Elsevier.

A la date du 18 octobre 2004, les nouvelles propositions tarifaires, après plusieurs refus de la part du consortium Couperin des précédentes propositions de l'éditeur, ne sont pas encore connues. Les bibliothèques ont à négocier avec un groupe financier qui exerce des pressions non seulement sur les politiques documentaires, mais sur le travail de la recherche en France de façon générale. Le consortium Couperin (174 établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche publique), le CNRS, l'INSERM et l'INRA oeuvrent ensemble, et en collaboration avec leurs tutelles, pour « faire face aux exigences financières démesurées des grands groupes éditoriaux » et « reconquérir leur autonomie en matière d'achat, de diffusion et de publication de l'information scientifique et technique » (Geneviève Gourdet, Présidente de Couperin).

Les négociations difficiles avec Elsevier ont incité le SCD à mener une évaluation plus précise de la consultation des titres de la plate-forme Science Direct, à l'issue de laquelle il ne semblerait pas opportun de reconduire l'abonnement à l'intégralité du catalogue. En effet, seulement 12% des titres accessibles (c'est-à-dire 236 revues des secteurs Sciences de la vie, Chimie et Ingénierie essentiellement) totalisent les deux tiers des téléchargements d'articles comptabilisés en 2003 (soit 60 449 articles téléchargés). 20% des titres n'enregistrent aucun téléchargement et 60 % des titres ont un nombre de téléchargements d'articles inférieur à 20 par an. Parmi les 20 publications les plus plébiscitées (jusqu'à 2826 téléchargements d'articles par an pour *Tetrahedron Letters*), le SCD souscrit un abonnement à la version papier de 10 titres.

L'offre du catalogue total d'Elsevier semble a priori disproportionnée par rapport aux besoins réels des chercheurs. Une étude reste à faire sur le coût par articles téléchargés des revues moins consultées, selon que l'on garde un abonnement électronique à la revue ou que l'on commande la photocopie de l'article (3.20 EUR la tranche de 10 pages) par le Prêt entre bibliothèques.

Cf. liste des 20 titres en annexe

D'autre part, les rapports statistiques disponibles (pour Elsevier et Nature Publishing Group) ne tiennent pas compte des seuls abonnements du SCD. En effet, depuis fin 2003, les équipes de recherche du CNRS ont accès à la majorité des titres Science Direct, ainsi qu'à un nombre non négligeable de revues de Nature Publishing Group à travers le portail de l'INIST-CNRS « BiblioSciences ». Depuis le printemps 2004, un autre portail a été ouvert par l'INIST-CNRS pour les chercheurs des Sciences humaines affiliés au CNRS, « BiblioSHS ». La particularité du paysage institutionnel français divisé entre Enseignement supérieur et Recherche avec l'entremêlement des

financements issus de ces deux tutelles fait que certains abonnements sont payés deux fois pour le même public.

La mise à jour de ces doubles financements à l'occasion de la difficile négociation avec Elsevier a permis de lancer le débat à l'échelle nationale sur la politique documentaire de la recherche publique. Il serait souhaitable d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés à l'URCA dans le débat sur la politique documentaire du SCD, qui n'est autre que celle de l'établissement tout entier.

Il faut enfin noter que l'accès jusqu'alors gratuit à la version électronique des titres de certains éditeurs (*Lippincott, British Medical Journals, Oxford University Press*) du fait de l'abonnement du SCD à la version imprimée de ces titres deviendra payant à compter du 1^{er} janvier 2005. Les publications pour lesquelles le modèle tarifaire en ligne sera plus avantageux que le papier passeront sur support électronique.

Pour conclure sur une note un peu plus optimiste, nous continuons à soutenir fermement les initiatives de publications en ligne libres de droit.

En réaction à la pression économique croissante qu'exercent les grands éditeurs de revues scientifiques, de nombreuses initiatives se font jour dans le monde de la recherche et de la documentation pour promouvoir le libre accès aux résultats de la recherche et favoriser par ailleurs l'accès à l'information scientifique dans les pays en développement.

Les menaces de boycott par les chercheurs des revues trop chères étant restées vaines, l'initiative de Budapest (*Budapest Open Access Initiative*) réunit en 2001 un collectif de scientifiques qui définit les deux principales stratégies de promotion du libre accès au savoir :

- l'auto-archivage institutionnel (*open archive*) : chaque auteur met en ligne gratuitement ses articles et travaux sur le site de son institution
- la création de nouvelles publications gratuites accessibles en ligne dont le financement repose sur le modèle de l'auteur payeur ou bénéficie des subventions de fondations privées (ex. : *PloS*)

Une étude¹ publiée par Thomson ISI en avril 2004 portant sur 200 revues en libre accès, référencées dans la base de l'ISI (et par conséquent passées par des critères de sélection très stricts) met en évidence que, pour un même domaine disciplinaire, revues en libre accès et revues traditionnelles ont des facteurs d'impact quasi équivalents.

Les 58 revues médicales de l'enquête, intégralement accessibles en ligne, se situent dans la tranche des 40^eile², les revues de cette discipline atteignant un taux moyen de 50^eile. Un petit nombre d'entre elles (6%) atteint la tranche des 90^eile comme *CA-A Cancer Journal for Clinicians* à 99.12^eile (avec un facteur d'impact de 32.886 la revue se classe première parmi les 114 revues référencées dans la catégorie Oncologie médicale) ; *Journal of Clinical Investigation* (95.95^eile) ou *British Medical Journal* (94.39^eile).

¹ Thomson ISI. The Impact of Open Access Journals : A Citation Study from Thomson ISI. <http://www.isinet.com/oaj> [28/04/2004]

² L'ISI propose dans l'enquête un classement par pourcentage (*percentile*) du nombre d'articles cités. Le rang de classement de chaque revue déterminé dans le Journal Citation Report 2002 a été rapporté au nombre total de revues classées dans la même catégorie disciplinaire pour obtenir un taux. Un taux élevé correspond à un rang de classement élevé.

Les revues gratuites frôlent chacune dans leur domaine le taux moyen de citation ; ceci est un gage de qualité certain.

L'édition 2003 du *Journal of Citation Report* publié par l'ISI attribue à certains titres *BioMedCentral* des facteurs d'impact qui rendent ces revues libres d'accès comparables aux publications scientifiques équivalentes issues de l'édition traditionnelle. Un facteur d'impact élevé attribué à des publications très récentes (quelques années de parution à peine) démontre que le libre accès aux résultats de la recherche crée de l'impact rapidement et contribue à la visibilité des articles de qualité.

Ex de revues en libre-acès à facteur d'impact élevé :

- *Arthritis Research & Therapy* passe de 3.44 à 5.03 (ISI, Philadelphia, USA. Journal Citation Report, 2003) se hissant en seconde position dans la spécialité rhumatologie au bout de cinq ans de parution seulement.
- *BMC Breast Cancer Research* passe de 2.81 à 2.93 se plaçant à égalité avec son concurrent *Breast Cancer Research & Treatment* lancé vingt ans plus tôt.
- *Critical Care* se hisse au 6^{ème} rang de son domaine avec un facteur d'impact de 1.9

4 revues publiées par BioMedCentral obtiennent leur premier facteur d'impact cette année :

- *Respiratory Research* (5.53) se place au deuxième rang de la Pneumologie
- *Current Controlled Trials in Cardiovascular Medicine* (3.12)
- *BMC Cell Biology* (2.61)
- *BMC Health Services Research* (0.67)

2) Le catalogue collectif de l'URCA

(Agnès Tisserand)

La mission d'assistance technique auprès des bibliothèques associées est inscrite dans les statuts du SCD. Aucune n'ayant demandé l'intégration au Service commun de documentation, toutes les bibliothèques d'UFR ou de laboratoire ont le statut de bibliothèque associée. C'est dans ce cadre que s'opère la coopération technique illustrée de façon concrète par la poursuite du catalogue collectif démarré en 1998.

Où en est-on à la rentrée 2004 ?

- la bibliothèque d'odontologie est la plus avancée, puisqu'elle utilise trois modules du logiciel Horizon : le module catalogage, le module circulation pour le prêt et le module périodiques pour "bulletiner" les abonnements courants.
- Les bibliothèques d'études anglaises et de lettres modernes continuent de cataloguer les acquisitions courantes d'ouvrages ; l'exemplarisation n'est pas tout à fait terminée, et la mise en route du module de prêt est à l'étude.
- Le chantier de l'informatisation du catalogue de la bibliothèque d'allemand , démarré en mars 2003, a connu une interruption de plusieurs mois avant de reprendre en janvier 2004. La personne recrutée par le département travaille à mi-temps sur ce catalogue, et pendant quelques mois de 2004 elle a été aidée une journée par semaine par un agent contractuel de la B.U. ; mais le travail est long , car une forte proportion d'ouvrages (environ 80%) ne se trouve pas à la B.U. On ne peut donc pas "importer" des notices déjà présentes dans le catalogue de l'Université, il faut les saisir entièrement. Environ 1.300 volumes du fonds "Civilisation" ont été catalogués et exemplarisés.
- A la bibliothèque Hincmar du département d'histoire, un peu plus de 2.000 volumes ont été traités, sur les 9.000 que compte le fonds. En 2003-2004, le travail revenait à quatre moniteurs-étudiants, formés par le SCD au traitement des notices. Ils ont été aidés par trois agents de la B.U., intervenant chacun quelques heures par semaine. Comme en allemand, même si le taux de recouvrement avec la B.U. est un peu plus favorable, il faut créer complètement beaucoup de notices.
- La bibliothèque du département de géographie a décidé de se séparer de son fonds de monographies, pour ne garder que ses périodiques et documents cartographiques. Plusieurs centaines d'ouvrages sont ainsi entrés dans le fonds de la section Droit-Lettres de la B.U., où ils sont en cours de traitement.

La bibliothèque Hincmar et la bibliothèque d'anglais, situées dans le bâtiment 8 de l'UFR Lettres, seront déménagées dans les futurs locaux modulaires du campus. A cette occasion la bibliothèque d'anglais, qui aura moins de surface disponible, donnera à la B.U. des collections de périodiques qui rejoindront en 2006 le fonds de périodiques de la Bibliothèque Robert de Sorbon.

3) Le système d'information

Programmé sur deux contrats quadriennaux successifs, 1999-2003 et 2004-2007, le projet de portail documentaire s'inscrit dans la politique d'amélioration des services aux usagers.

Le remplacement de l'actuel site Web par un système d'information complet, dont la livraison est programmée au 1^{er} janvier 2005, permettra à l'utilisateur d'interroger l'ensemble des ressources du SCD quels qu'en soient la source, la forme et le support (catalogue, périodiques et bases de données en ligne) au moyen d'une seule requête. Ce système doit dans un premier temps faciliter le parcours de recherche par un accès unifié et simplifié à la documentation qui intègre toutes les étapes de recherche jusqu'à l'accès au document lui-même.

Par ailleurs, une base de gestion électronique du document destinée à la valorisation de la recherche de l'URCA d'une part, à la diffusion de documents pédagogiques d'autre part, permettra aux enseignants chercheurs de mettre en ligne leurs divers travaux (articles scientifiques, thèses, cours, dossiers pédagogiques). Enfin, le module « Services en ligne » offrira aux usagers la possibilité depuis une interface WEB de suggérer une acquisition, de consulter son compte lecteur et de déposer un document dans la base de GED (Gestion Electronique du Document) afin de lui assurer une diffusion intranet ou internet. Les usagers disposeront d'un cartable (espace disque personnel pour stocker des informations et des fichiers), de la possibilité de s'abonner à des requêtes pré-programmées et à un historique de leurs recherches.

La fin de l'année 2003 et l'année 2004 ont été consacrées au suivi de projet et à la réalisation du système d'information documentaire de l'URCA. Suite à un appel d'offre lancé début 2003, la société Cadic a été retenue. La réunion de lancement du projet avec la société Cadic a eu lieu le 25 août 2003 et la durée prévue du projet était de 15 mois. La livraison du nouveau site Web est prévue début 2005.

1) Calendrier, étapes, difficultés et réalisation du projet

Suite aux quelques réunions de lancement où les équipes Cadic et SCD se sont présentées et ont redéfini le périmètre et les objectifs du projet ainsi que son calendrier, les premières réunions techniques ont permis l'acquisition, l'installation et la configuration du futur serveur Cadic. Le futur serveur Cadic est installé à la BU Sciences. L'installation électrique ainsi que la mise en place d'une climatisation dans la pièce hébergeant cette machine ont été assurées en parallèle afin d'assurer une meilleure conformité à ce local, local non prévu pour l'installation de serveurs informatiques.

Ont suivi quelques réunions sur les premières spécifications de données documentaires à intégrer (catalogues, bases de données dans le nouveau système ainsi que des premières spécifications (schémas de workflow) pour les services en ligne. Le projet a buté durant tout le dernier trimestre 2003 et le début 2004 sur la difficulté d'intégration du futur système avec notre SIGB (Système Informatisé de Gestion de Bibliothèque), en particulier sur des problèmes d'export de données.

C'est pourquoi, le calendrier très précis fixé au démarrage du projet s'est malheureusement vite révélé fort optimiste, et des problèmes techniques mal mesurés par la société Cadic ont ajouté des délais conséquents à l'avancement du projet dans les six premiers mois. Cependant, les soucis d'export de données ont été peu à peu résolus, les spécifications générales côté SCD se sont affinées et sont désormais achevées. Ceci nous permet de penser que le portail sera inauguré comme prévu courant janvier 2005. En phase de test depuis juillet 2004 sur différentes fonctionnalités déjà

réalisées, VA (vérification d'aptitude), la phase de VSR (Vérification de Service Régulier) aura lieu durant les 6 premiers mois de 2005.

Le travail en cette fin d'année va être conséquent afin de finaliser le produit pour le public dans les délais. C'est pourquoi dans les paragraphes suivants, nous rappelons quelques points techniques fondateurs du futur site web et exposons ce qui est réalisé et ce qui reste à réaliser.

Des journées de formation pour le personnel BU seront programmées fin 2004 et début 2005, et une action de communication et d'information doit être organisée pour la communauté URCA au lancement du produit.

2) Bases documentaires du Système d'information : différentes interfaces de recherche et recherche fédérée.

Le système Cadic Exlibris est basé sur le moteur de recherche Searchserver de la société Hummingbird. Le futur portail va offrir plusieurs interfaces de recherche spécifiques à une source et une interface de recherche fédérée multi-sources.

Les différentes bases documentaires du SCD qui vont être mises en valeur et accessibles via les interfaces de recherche du portail sont :

Les ressources documentaires actuelles :

- Le catalogue du SCD (dont l'IUT de Troyes), soit 280 000 notices bibliographiques et le catalogue des BUFR (bibliothèques associées des UFR, celles informatisées par notre système : odontologie, lettres modernes ,anglais et histoire).
- Les bases de données (accès gratuit ou abonnement payant), à ce jour au nombre de 40.
- Les revues électroniques (accès gratuit ou abonnement payant), à ce jour au nombre de 2400.
- Les signets URL sélectionnés par le SCD , à ce jour au nombre de 800.
- Les publications de l'URCA, déposées et indexées dans la base GED.
- 5 connecteurs, 5 des principaux éditeurs de ressources électroniques dont les bases d'articles vont être directement interrogées via le portail du SCD, sans passer par leur propre portail : ScienceDirect , Ovid/datec (soit MLA, Francis, PsycInfo), Jurisclasseur , Europresse, Medline .

De nouvelles ressources documentaires:

- Les références bibliographiques issues du moissonnage OAI (Open Archive Initiative). Les serveurs OAI sont des bases où les documents en preprint sont accessibles via le protocole Opensource Open Archive Initiative . Les serveurs OAI , technologie émergente du monde documentaire, tentent de manière libre de contrecarrer le monopole commercial des éditeurs électroniques. Le futur portail documentaire sera moissonneur OAI et enrichira nos bases documentaires quotidiennement de nouvelles références bibliographiques, suite à une sélection de serveurs OAI.
- Les catalogues de bibliothèques distantes, via le protocole Z39.50.

Concernant les catalogues issus de notre SIGB, suite à une longue phase de spécifications, l'import initial de l'ensemble des notices Horizon a été réalisé et les phases de test s'achèvent. Les phases de tests , pour l'import quotidien incrémental, vont démarrer.

Concernant les bases de données, les revues électroniques et les signets, les imports initiaux ont été réalisés. Les écrans d'administration, destinés seulement aux bibliothécaires, de ces bases documentaires (ajout, suppression, modification) sont presque achevés.

Pour une plus grande pertinence du moteur de recherche et une mise en valeur de ces ressources, les revues électroniques, les bases de données et les signets (qui sont des liens URL vers d'autres sites)

ont été classés par thématique dans un plan de classement et surtout indexés dans un langage commun aux notices bibliographiques, le langage d'indexation Rameau. Les bibliothécaires ont ainsi valorisé ces ressources dans l'optique d'une meilleure homogénéité et d'une meilleure pertinence de la recherche fédérée.

Concernant le moissonnage OAI, le protocole a été implémenté et testé par la société Cadic, il reste à l'équipe du SCD de sélectionner les serveurs OAI les plus pertinents. De même, concernant les catalogues Z39.50, il reste à l'équipe du SCD de sélectionner les catalogues des bibliothèques les plus pertinents pour leur public.

Les différentes interfaces de recherche qui seront proposées au public sont :

- Un écran de recherche simple et experte sur les catalogues.
- Un écran de recherche simple et experte sur les revues, signets, bases de données électroniques, signets et notices OAI.
- Un écran de recherche simple et experte sur les publications de l'URCA.
- Un écran de recherche par abécédaire des revues et bases de données électroniques.
- Un écran de recherche par plan de classement des revues, signets, bdd et notices OAI.
- Un écran de recherche fédérée multibases.

Tous les écrans de recherche et de liste de résultats, ainsi que de notice détaillée ont été définis, sont réalisés et en fin de test.

Il reste à synchroniser le système Cadic avec notre système actuel d'interrogation du catalogue IPAC pour obtenir les données d'exemplaire et de disponibilité d'un ouvrage de notre catalogue.

L'écran de recherche fédérée est en cours de spécification et d'étude : l'utilisateur pourra choisir dans quelles sources documentaires il veut lancer sa recherche et les résultats seront disponibles par type de source. L'implémentation de la recherche fédérée sur les 5 connecteurs est une des dernières difficultés techniques et juridiques du projet : d'une part il faut obtenir l'accord des éditeurs pour attaquer directement les sources où l'URCA bénéficie d'un abonnement et d'autre part l'équipe Cadic doit implémenter et tester des services Web et des technologies ODBC (Open Database Connectivity).

3) Mise en place d'une base de Gestion Electronique du Document (GED)

Le module de GED, intégré dans le portail, est destiné à l'ensemble de la communauté URCA ; il permettra aux enseignants, au personnel administratif ainsi qu'aux bibliothécaires de stocker, indexer et diffuser en intranet ou internet des documents à valeur scientifique.

La première application prévue par les bibliothécaires du SCD est la mise en ligne des thèses de l'URCA et à cet effet le dépôt électronique de la thèse est vivement recommandé depuis septembre 2004. Les services des thèses du SCD ont travaillé conjointement avec les écoles doctorales pour organiser le circuit du dépôt de la thèse électronique. Notons que la charte de diffusion électronique des thèses a été approuvée par le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration en mai 2004.

D'autres types de documents sont prévus, des documents pédagogiques (cours magistral, annales...), des articles scientifiques (actes de colloques, articles), des publications URCA (par exemple la revue « imaginaires » a été numérisée et sera mise en ligne avant le lancement du site), des documents internes d'informations (documents URCA), des ressources documentaires élaborées et proposées par les bibliothécaires du SCD (parcours documentaires)...

La diffusion des documents est proposée sous deux modes : en intranet ou en internet.

Le circuit de mise en ligne d'un document de la communauté URCA a été étudié par le SCD, suite à des réunions de concertation avec les responsables d'UFR et la Présidence. Grâce au système d'authentification du portail, seuls les usagers de la catégorie enseignant chercheur, ou du personnel directement habilité au dépôt GED (par exemple, le service communication..), auront accès au menu de dépôt d'un document dans la GED. Un bibliothécaire désigné par section sera habilité à valider le dépôt et à diffuser ainsi le document. De plus, le bibliothécaire indexera la notice avec des mots sujets issus du langage Rameau, langage commun à l'ensemble des sources du portail. Cette indexation sera un critère de pertinence supplémentaire de la recherche sur les documents URCA, sachant que le moteur de recherche indexe en texte intégral le fichier du document.

Tous les formats pour le fichier déposé sont autorisés et le système proposera un affichage du document en format de dépôt ou en format html.

Les écrans ainsi que le circuit de dépôt, validation, diffusion (workflow de la GED) sont définis et ont été testés.

Il reste à tester la conversion automatique d'un fichier déposé en latex au format PDF, ainsi que son indexation.

Afin de garantir aussi un cadre juridique à la mise en ligne des documents émanant de la communauté scientifique de l'URCA, une charte de diffusion électronique du document est en cours d'élaboration avec le service juridique de l'URCA. La signature électronique de cette charte sera obligatoire pour accéder au service de dépôt dans la GED.

Le SCD en cette fin d'année, va aussi travailler sur l'alimentation de la base GED avant le lancement du projet, en y proposant en tout premier lieu les thèses électroniques déposées depuis septembre. Aussi, un scanner a été acquis et des documents vont être numérisés, afin de les mettre à la disposition du public URCA dès l'ouverture du portail.

Une action de présentation et d'information doit aussi être organisée vis-à-vis de la communauté enseignante sur la mise en ligne de documents.

4) Réalisation des services en ligne et des services personnalisés.

Le workflow et les écrans pour le service de suggestion d'acquisition sont réalisés et ont été testés.

Le workflow et les écrans pour le service de demande de prêt entre bibliothèques sont réalisés et ont été testés.

Les services personnalisés sont intégrés dans le produit standard Exlibris et seront donc mis en place avec la construction définitive du site.

5) Système d'authentification.

Un portail est basé sur un système d'authentification afin de définir des catégories et des menus différenciés selon l'utilisateur. Le Système d'information va reposer sur le système d'authentification de l'annuaire LDAP mis en place par le CRI.

Deux réunions à l'initiative du SCD ont été organisées avec le CRI à ce sujet.

Tous les étudiants sont présents dans le LDAP depuis septembre 2004, ont un compte (login/mot de passe) et peuvent ainsi avoir un mail. Le portail Web du SCD sera synchronisé sur le LDAP pour tous les étudiants et ainsi les étudiants auront un login/mot de passe commun à tous les services URCA.

De même, l'authentification du personnel URCA sera synchronisée sur le LDAP. L'annuaire LDAP mis en place donne un compte à tout le personnel présent dans le système Harpège.

Afin que les nouveaux services du portail soient accessibles dès le lancement du Système d'information à l'ensemble du personnel URCA, le SCD a demandé à l'équipe du CRI en charge du

développement du LDAP de réfléchir et de proposer un système d'activation du compte LDAP pour le personnel

6) Portail –Site WEB et graphisme.

Le SCD travaille en cette fin d'année sur la maquette du futur site web , avec la mise en place du menu d'accueil et des différents enchaînements de menus couplés au déroulement des écrans. Aussi, un travail de rédaction des pages html d'information est en cours .

Le SCD souhaite aussi intégrer son site dans le futur portail de l'URCA ainsi que décliner la charte graphique qui sera élaborée par le service communication et la société SQLI aux pages WEB du SCD. Malheureusement, le calendrier du projet du site Web de l'URCA ne convient pas aux délais imposés par le marché en cours du Système d'information.

Le SCD a donc demandé au graphiste de l'URCA de travailler sur la première page d'accueil, pour inaugurer le site avec un écran principal convivial.

E) Des infrastructures en évolution

1) Le projet de construction Croix-Rouge

Construction :

Après la validation de l'Avant-Projet-Détaillé de la Bibliothèque Robert de Sorbon en juillet 2003, les appels d'offres pour les travaux ont pu être lancés.

Le 16 janvier 2004 a été posée la première pierre lors d'une cérémonie sur le site. A cette occasion et en présence du Président de l'URCA, du Président du Conseil Régional Champagne Ardenne, du Recteur de l'Académie de Reims et du Préfet de région a été planté un Gingko Biloba.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 19 février 2004 et a pu attribuer la quasi totalité des lots de marchés.

Le chantier a commencé en avril 2004. Le gros œuvre sera achevé en décembre –janvier 2005. La livraison du bâtiment est donc prévue pour le 1^{er} semestre 2006. Toute l'année 2004 a été consacrée également à l'étude des mobiliers et à la rédaction du Cahier des charges d'appel d'offres. Le marché sera lancé au premier semestre 2005. La même étude doit être également réalisée pour l'équipement informatique. Le déménagement devrait donc commencer avant l'été 2006.

Travaux du groupe Dewey : plusieurs grands chantiers ont été mis en œuvre afin de préparer le travail de réaménagement des collections dans le futur bâtiment.

Un inventaire et récolement complet a été conduit en septembre 2003. 143 606 exemplaires ont été répertoriés dans les deux sections.

Le désherbage des collections a été mis en œuvre et un groupe de travail a été mis en place afin de procéder à un tri exhaustif des collections. Ce tri permet d'éliminer les ouvrages obsolètes ou abîmés. Il permet de préparer un train de reliure des ouvrages conservés et la mise en magasin d'ouvrages moins consultés. Des critères très précis et adaptés aux disciplines ont été établis afin de permettre de traiter l'ensemble des collections thématique par thématique.

Le groupe chargé de mettre en œuvre le changement de classification a quasiment achevé la table de correspondance entre la classification CDU et la classification DEWEY. Les collections de littérature et de philosophie seront traitées selon cette méthode qui permet de rassembler sur les rayons les œuvres et les appareils critiques des mêmes auteurs.

La recotation physique des collections (nouvelle étiquette et modification de la notice d'exemplaire dans le catalogue informatique) sera mise en œuvre en janvier 2005. Une étude informatique et un long travail de collaboration entre la société gestionnaire de notre Système de gestion et l'équipe informatique de la bibliothèque a mis au point un développement informatique permettant d'automatiser une partie des opérations. Il faudra néanmoins la mobilisation de l'ensemble du personnel et une année pour que l'ensemble des 150000 volumes du libre accès soit traité.

Un groupe magasin sera mis en place en janvier prochain afin de réfléchir à l'organisation des collections en magasins et notamment celles des périodiques.

2) La rénovation de la Bibliothèque du campus Moulin de la Housse.

En 2003, le dossier de rénovation de la Bibliothèque du campus Moulin de la Housse faisait partie des projets du CPER 2000-2007. Il fait partie malheureusement des projets abandonnés. Nous avons cependant travaillé avec le service logistique pendant cette dernière année universitaire à la rédaction du Dossier d'expertise et à l'évaluation des besoins. Le rapport d'activité 2002-2003 faisait état de ce dossier. La rénovation s'imposant en premier lieu pour des raisons de sécurité

incendie, et le bâtiment ayant reçu un avis d'exploitation négatif par la Commission de sécurité, un certain nombre de travaux d'urgence doivent être entrepris et réalisés avant le 15 janvier 2005. Un cabinet d'architectes, le cabinet Barrand et Corpelet a été missionné par le service logistique après mise en concurrence pour la mise en œuvre d'un escalier de secours et du cloisonnement et flochage du magasin du niveau rez-de-chaussée. Les appels d'offres sont en cours. Pour raison de sécurité sur les collections, ces travaux nécessiteront le déménagement des collections de ce magasin et leur stockage provisoire en garde-meubles.

3) Les travaux de la bibliothèque du pôle Santé

Des travaux d'amélioration du local atelier de la section santé ont été effectués en juin 2004 afin d'assurer une bonne ventilation du local, en créant deux bouches de soufflage et deux bouches d'extraction. Il s'agissait d'améliorer sensiblement le renouvellement d'air dans ce local qui est l'espace de travail d'un personnel. Le service logistique a assuré l'ensemble du suivi du chantier.

-F) Le personnel :

1) Les effectifs et les ressources humaines :

(Anne-Marie Vaillant-Bultel)

Les Moyens en personnel :

En 2002, les résultats de l'Enquête Statistique Générale auprès des Bibliothèques Universitaires décrivent quelques paramètres intéressant le personnel. Le SCD compte 72 postes ouverts et 43,1% de cet effectif est personnel scientifique et technique des bibliothèques. Ces chiffres représentent un taux d'encadrement lecteurs inscrits / personnel scientifique des bibliothèques (conservateur) de 270. Ce taux est moyen, la moyenne nationale étant de 222. Soulignons cependant que certains établissements sont beaucoup mieux dotés : le maximum étant autour de 150 à 200. En terme de ratios lecteurs inscrits et étudiants / personnel des bibliothèques, Reims est en avant-dernière position pour les grandes pluridisciplinaires.

Notons aussi que de nombreux postes restent vacants et sont pourvus par des personnels contractuels.

Postes restés vacants

1 poste de Conservateur :	pourvus par un "contractuel 10 mois"
1 poste de Bibliothécaire	pourvu par contractuel 10 mois pourvu au 01/11/03 par lauréat du concours
2 postes de Bibliothécaire Adjoint Spécialisé :	pourvus par contractuels 10 mois
1 poste de Magasinier Spécialisé :	pourvu par contractuel 10 mois

Situation au 1^{er} septembre 2003

Corps	Nombre emplois	ETP pourvus par personnels titulaires	ETP pourvus par contractuels	ETP non pourvus
--------------	-----------------------	--	---	----------------------------

Personnels des corps des bibliothèques				
Conservateurs	11	9,40	1	0,60
Bibliothécaires	4	3	1	
BAS	13	10,20	2	0,80
Assistants des Bibliothèques	2	2 + 1CPE		
Magasiniers en Chef	12	11,1		
Magasiniers Spécialisés	13	10,80	3(1)	0,10

Personnels ATOS et ITARF			
Catégorie A	1	0,80	0,20
Catégorie B	1	0,50	0,50
Catégorie C	14(2)	12,40	0,60

Emplois Jeunes sur budget BU	6	6
CES (50%)		2
Moniteurs étudiants sur budget BU	12	3926 heures
Personnels d'entretien		1,50

- (1) 2 contractuels 10 mois sur rompus de temps partiels (= 3,50 ETP), de l'ensemble des personnels de bibliothèques
- (2) dont 1 ATOS pour 2 CPA

Réussite aux « concours » des personnels de la BU

Magasinier Spécialisé

1 admis au recrutement externe sans concours

L'organigramme du Service commun de la Documentation a été l'objet en juin 2003 d'une profonde mutation sur le site Croix-Rouge. La perspective du déménagement dans la future bibliothèque Robert de Sorbon nous conduit à réorganiser en profondeur les services internes. Les deux sections, Droit et Sciences Economiques, Lettres et Sciences Humaines ont été fusionnées pour ne former plus qu'une seule bibliothèque. Les équipes ont donc vu leurs missions recentrées et renforcées. Un poste de directeur adjoint a été créé afin de permettre d'avancer dans les dossiers transversaux les plus significatifs du contrat et notamment la mise en œuvre d'une charte documentaire.

2) La formation des personnels

(Agnès Tisserand, correspondant formation)

a) La formation initiale

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, nous avons accueilli le 1^{er} novembre 2003 un lauréat du concours de recrutement de bibliothécaires d'Etat, qui a donc suivi un cursus de formation à l'ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques) et n'a passé que quelques semaines dans notre établissement, avant d'y exercer réellement à partir de la rentrée 2004.

b) Les stages de formation continue

En 2003, la formation continue a concerné 53 agents, et 102 stagiaires (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ; le nombre moyen de jours de formation par agent a été de 1,95. Les dépenses de formation ont représenté 2,35% de la masse salariale.

Les organismes de formation auxquels nous avons fait appel sont le service de formation de l'URCA, les Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (Mediadix pour l'Île-de-France, Medial à Nancy et Bibliest à Dijon), l'ENSSIB, l'URFIST de Paris (Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique), le fournisseur du Système Intégré de Gestion de Bibliothèque du S.C.D.

A la rentrée 2003 le personnel de la section Droit , confronté à des problèmes de plus en plus nombreux avec certains usagers (incivilités, agressivité), a sollicité une formation susceptible d'améliorer la relation avec les lecteurs. Un stage de deux jours "Gérer sereinement les tensions et les mécontentements" a été organisé sur site, en deux groupes, pour l'ensemble du personnel de ce service.

c) La préparation aux concours

- concours de la filière bibliothèques.

La préparation à ces concours se fait par téléenseignement et n'entre pas dans les statistiques de la fonction publique. Cependant, à la rentrée de 2003, 20 personnes se sont inscrites à la préparation à distance assurée par Mediadix , pour des concours de catégorie A, B et C.

Le correspondant-formation du S.C.D. sert d'intermédiaire entre l'organisme de formation et les candidats (diffusion des cours, assistance pour les devoirs, envoi et réception des devoirs).

Les conservateurs de l'établissement assurent des entraînements à l'oral pour les admissibles.

- concours et examens administratifs

Quelques agents ont suivi comme chaque année les préparations organisées par le CAFA.

3) Les activités professionnelles hors de l'établissement

- Le SCD est membre du conseil d'administration de l'Agence Régionale de Coopération Interbibly.
- Le SCD est membre en tant qu'établissement de l'association Couperin
- Le SCD est membre de l'Association AURA (association des membres du réseau SUDOC)

G Les projets de l'établissement pour 2004 et 2005

Contrat quadriennal : 2004-2007

Résultats financiers :

Politique documentaire	2000	2004	2001	2005	2002	2006	2003	2007	Total Contractualisation		Evolution	Demande (pour rappel)
Ressources documentaires	412 220	430 000	412 220	430 000	427 480	475 000	427 480	475 000	1676939	1810000	↑	3 188 000
Informatique	91 603	80 000	91 603	80 000	91 603	80 000	91 603	80 000	365 878	320 000	↓	483 495
Accueil et formation	30 534 15 267	40 000	30 534 15 267	40 000	30 534 15 267	40 000	30 534 15 267	40 000	182 939	160 000	↓	212 800 (+35 000 cult+qual.)
Equipements mobiliers				80 000		80 000			0	160 000	↑	324 000(Sorbon) 550 000(Scienc)
Total contrat	549 624	550 000	549 624	630 000	564 884	675 000	564 884	605 000	2225576	2450000	↑	4 793 295

Année 2004 :

Réalisations des projets du contrat et évolutions:

1) Services aux usagers :

- Préparation du déménagement vers la Bibliothèque Robert de Sorbon.

(cf chapitre précédent)

Aucun budget n'a été obtenu dans ce chapitre. Le projet est donc mené à bien sur nos budgets de fonctionnement. Rappelons que ce projet nécessite des budgets d'équipements pour un montant total de 15 000 € : douchettes, imprimante ; de développement informatique : 6000 €, d'équipement des collections 6000 € (étiquettes, filmolux) et de salaires 10000 € (moniteurs étudiants)

- Modernisation de la Bibliothèque du Moulin de la Housse

Malgré l'abandon du projet de rénovation dans le cadre du CPER, un certain nombre d'équipements ont été renouvelés afin de maintenir des conditions d'accueil du public corrects : matériel antiviol et mobilier (tables et chaises) pour des montants respectifs de 35000 € et 75000 €.

- Horaires d'ouverture : les crédits obtenus dans le cadre du contrat, le départ des emplois jeunes et l'absence de création de poste ne nous permettent pas de maintenir l'ouverture à 60h00 sur le campus Croix-Rouge et 59h00 sur le campus Moulin de la Housse. Depuis le mois d'avril 2004, les horaires ont été réduits pour ces deux sites à 57h30.
- Formation des usagers : aucun budget n'a été fléché dans le cadre du contrat pour la formation des usagers. La difficulté majeure pour cette rentrée universitaire est l'absence de mise en place d'un module obligatoire dans le cursus L1. Nous accueillons donc en fonction des enseignants

qui ont pris des contacts avec nous, les groupes d'étudiants de 1^{ère} année. En coordination avec les Ecoles doctorales, nous devrions mettre en place pour le second semestre une formation commune pour les doctorants d'une quinzaine d'heures. Cette formation comprendra 3 modules : méthodologie de recherche bibliographique, droit de la diffusion et valorisation des travaux scientifiques, rédaction et présentation de la bibliographie.

2) Ressources documentaires :

- Structuration du réseau des bibliothèques de l'URCA
(cf rapport d'activité p)

- Charte documentaire : l'essentiel des budgets documentaires obtenus dans le cadre du contrat pour 2004 a été attribué au développement des ressources électroniques pour un montant de 240 000 €. Les 200 000 € restants ont permis la mise en place d'une politique d'exemplaires plus soutenue pour les étudiants de 1^{er} cycle ainsi que l'acquisition de collections pour certaines thématiques nouvelles ou lacunaires.

3) Modernisation, informatisation

Le budget alloué dans le cadre du contrat pour l'année 2004 s'élève à 80 000 €. Il est destiné de façon exclusive au paiement des dernières factures de la société Cadic pour la réalisation du projet de système d'information.

Année 2005 :

L'année 2005 sera la suite logique de 2004 : poursuite du suivi du chantier de la Bibliothèque Robert de Sorbon et suivi du contrat quadriennal. Pour la politique documentaire, nous avons choisi de mettre en œuvre une étude précise du développement des collections. L'outil utilisé sera la rédaction d'une charte documentaire et la mise en place d'un plan de développement des collections pour les 3 ans à venir. Ce plan de développement des collections mettra en œuvre une réflexion précise et chiffrée sur les publics, les usages et les besoins, sur une analyse du fonds documentaire. Cette réflexion permettra l'élaboration d'outils d'évaluation et permettra d'introduire un suivi régulier et une mesure chiffrée des actions engagées et des résultats obtenus. La charte documentaire deviendra un outil de communication avec les enseignants chercheurs.

Afin d'améliorer la communication avec les lecteurs, nous envisageons également la mise en place d'outils tels que guide du lecteur, brochures ciblées sur des thématiques particulières et éventuellement bulletin de communication.

ANNEXES